

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
DE FEINGS, FOUGERES SUR BIEVRE, OUCHAMPS
44, Rue Victor Drugeon
41120 OUCHAMPS**

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit, convocation a été adressée à chaque délégué titulaire et suppléant individuellement pour la tenue du comité syndical prévu le 25 septembre deux mil dix-sept.

L'an deux mil dix-sept, en date du 25 septembre à 19h30, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth FERMAUT.

Nombre de délégués en exercice	:	15
Présents	:	13
Votants	:	14

Présents : Mme Karine MICHOT, M. Pascal JAULIN, Mme Séverine MARTY et M. Gilles SAGET-LETHIAS, Vice-Président, délégués titulaires de la commune de Feings ;
Mme Elisabeth FERMAUT, Présidente et M. Eric MARTELLIERE, M. Christian LABY et Mme Marie-Claude CORBIN, délégués titulaires de la commune de Fougères sur Bièvre ;
M. Thomas BAGRIN, Mme Isabelle BAUSIER, Vice-Présidente, Mme Christiane PERON et M. André SIMON, délégués titulaires de la commune d'Ouchamps ;
Mme Corinne MARCHAND, déléguée suppléante de la commune d'Ouchamps.

Excusés : Mme Nicole LOUVEAU, déléguée titulaire de la commune de Feings ;
Mme Yannick CONGRAS et Mme Alexandra TINGAULT, déléguées suppléantes de la commune de Feings ;
M. Nicolas OURY, délégué titulaire de la commune de Fougères sur Bièvre ;
Mme Béatrice HUC et M. Patrick LEPAIN, délégués suppléants de la commune de Fougères sur Bièvre ;
Mme Yolande CHERY, Vice-Présidente, déléguée titulaire de la commune d'Ouchamps ;
M. Thomas MENAGE, délégué suppléant de la commune d'Ouchamps.

Pouvoirs : Madame Nicole LOUVEAU a donné pouvoir à Madame Séverine MARTY.

Ordre du jour :

- Sortie du regroupement de communes pour le marché de livraison de repas
- Convention d'utilisation de la ligne internet du SIVOS par la commune d'Ouchamps
- Décision modificative
- Affaires diverses

AFFAIRES DIVERSES :

- Mme la Présidente présente le tableau des postes du personnel du SIVOS, postes à réorganiser suite au changement des rythmes scolaires. Le dossier de saisine du Comité Technique concernant la réorganisation des services suite à la réforme des rythmes scolaires a été envoyé au Centre de Gestion qui se réunira le 19 octobre 2017. Il y a lieu de prévoir une date de Comité Syndical entre le 23 et le 27 octobre 2017 (vacances de Toussaint) pour procéder au vote des modifications et suppressions de postes.
La date retenue pour le prochain comité syndical est le 25/10/2017.
- Le SIVOS doit adresser une autre saisine du Comité Technique pour mettre en place à compter du 1^{er} janvier 2018 le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP qui remplacera l'actuel. La décision du CT se fera le 14 décembre 2017, il y a donc lieu de prévoir une date de Comité Syndical entre le 18 et le 22 décembre 2017. Cette date sera fixée lors du prochain comité syndical d'octobre.
-
- Augmentation du tarif TLC : suite au passage à 4 jours TLC ne fait plus de navette de ramassage les mercredis, ni de navette le mercredi midi vers le centre de loisirs de Contres.
Le tarif journalier a pourtant été revu à la hausse, TLC ne pouvant faire face à ce changement aussi rapidement. M. MARTELLIERE et Mme FERMAUT doivent rencontrer le Directeur de TLC M. ADELL DE ORTELS vendredi 29/09/2017 à ce sujet.
- Un grand nombre d'enfants scolarisés à Feings prend le car. Le bus s'étant retrouvé complet ou presque plusieurs fois en début d'année, au départ de l'école de fougères (fin du circuit), nous avons contacté TLC qui a mis un car plus grand à notre disposition (59 places au lieu de 57). TLC n'a pas actuellement de car plus grand disponible et un car plus long aurait quelques problèmes pour tourner à certains endroits du circuit. Actuellement nous avons pu transporter tous les enfants. Le problème a été exposé aux parents lors de la réunion de rentrée à Feings. Plusieurs parents, susceptibles d'être présents à l'arrêt du car de l'école de Fougères, se sont dits volontaires, en cas de manque de place, pour emmener leur enfant directement à Feings. Toutefois, en cas de nécessité, le chauffeur a la possibilité d'effectuer une boucle entre Feings et Fougères mais il faut que cela reste exceptionnel, cela mettrait un retard d'environ 15 minutes sur tout le parcours du soir et les élèves arriveraient en retard à Feings le matin.
C'est pourquoi la commune de Fougères propose de mettre à disposition du SIVOS un minibus et un chauffeur à titre gratuit, ponctuellement. Il faudra alors signer une convention. Les délégués du SIVOS devront délibérer après délibération du conseil communal de Fougères sur Bièvre. Les parents d'élèves devront aussi donner une autorisation écrite.
- Suite au nouvel aménagement des locaux scolaires et du SIVOS à Ouchamps, les frais de fonctionnement augmenteront à partir du 1^{er} janvier 2018 en fonction de la surface des locaux utilisés.
- La conférence sur les méfaits des écrans est reportée à 2018, il y aura lieu de prévoir de nouveau cette dépense au budget 2018.
- Changement des plateaux de tables du réfectoire de Feings en attente de devis. Mme Karine MICHOT interroge sur le coût de l'opération, il serait peut-être moins onéreux d'acheter de nouvelles tables. Le SIVOS va se renseigner.
- Subventions Fruits/Produits laitiers : Les 2 subventions accordées sont maintenant regroupées en une seule. Les produits laitiers continuent d'être distribués à la cantine mais la distribution des fruits, combinée avec une action

pédagogique se déroulaient durant les TAP. Le SIVOS a donc demandé aux enseignants s'ils accepteraient de prendre à leur charge la distribution des fruits et les ateliers pédagogiques. En attente de réponse.

- Demande de l'école de Feings : un animateur sportif est mis à disposition de l'école par la COMCOM chaque année gratuitement. Cette année il est demandé une participation de 156,00 € pour 9 séances de sport (l'an prochain le tarif risque de doubler) et il ne reste plus de créneaux disponibles pour l'école d'Ouchamps. Le SIVOS peut-il prendre ces frais à sa charge ? OUI sur budget 2017 étant donné que la conférence sur les écrans n'a pas lieu, il existe cette somme au budget. Pour les années prochaines, il faut prévenir les écoles que cela ne fait pas partie des compétences du SIVOS mais de l'Education Nationale et qu'il n'y aura plus de financement.
- Projets 2018 des écoles :
 - Fougères : Théâtre
 - Ouchamps : Etoiles Cyclo (2 classes du 29/05 au 02/06/2018)
 - Feings : classe de mer (3 classes)

Un budget détaillé va être demandé à chaque école avant d'engager le budget 2018.

La séance est close à 20H30.